Ville de La Garde

MULTI-ACCUEIL
ANNE FRANK

LIVRET D'ACCUEIL

Sommaire

Le mot du maire . . . 3

Le mot de l'élue . . . 4

Le mot de l'équipe . . . 5

1. L'adaptation : apprenons à faire connaissance . . . 6

2. Parents / équipe : le dialogue avant tout . . . 8

3. Des repas cuisinés sur place . . . 10

4. Des jeux et activités pour bien grandir . . . 12

5. Dormir . . . 13

6. Quelques recommandations . . . 16

7. Déroulement d'une journée type . . . 18

8. Note . . . 22

Mot du Maire

Chers parents,

Votre enfant s'apprête à être accueilli au multi-accueil Anne Frank, l'une de nos cinq structures municipales dédiées à la petite enfance.

L'équipe de Anne Frank et le service petite enfance sont présents pour vous accompagner, rassurer et répondre à toutes vos questions. N'hésitez surtout pas à échanger avec eux.
L'épanouissement des enfants réside dans la bonne entente et dans la coordination des acteurs du développement du tout-petit.

Jean-Louis Masson
Maire de La Garde
1er vice-président du Conseil Départemental du Var
Vice-président de TPM
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier dans l'Ordre National du Mérite

Mot de l'élue

Chers parents,

Faire le choix de confier son enfant à autrui n'est pas anodin.

Pour notre équipe municipale, la politique de la petite enfance, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et les services de la Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental, est une priorité.
Les parents ont besoin de modes d'accueil diversifiés adaptés à leurs besoins et de professionnels bienveillants garantissant à chaque enfant un accueil de qualité.

Soucieuse de répondre au mieux à la situation familiale et professionnelle de ses concitoyens et aux besoins de leurs enfants, la ville de La Garde apporte sans cesse une attention particulière à l'accueil des petits Gardéens.

Vous avez entre les mains le livret d'accueil de votre structure, qui vous permet de disposer de toutes les informations utiles relatives à l'accueil de votre enfant.
J'espère que ce document vous sera d'une aide précieuse pour faciliter l'entrée dans la vie sociale de votre enfant.
Très bonne lecture.

Anne-Marie Rinaldi
Adjointe Déléguée aux Affaires Sociales et Familiales

Mot de l'équipe

Bienvenue au multi-accueil Anne Frank

La crèche collective est un établissement géré par la Ville de La Garde qui accueille une quarantaine d'enfants âgés de 3 mois à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Elle se compose de 3 unités (bébés, moyens, grands).

L'équipe de Anne Frank est composée de 15 professionnelles de la petite enfance :

> 1 directrice puéricultrice
> 1 directrice adjointe Educatrice de Jeunes Enfants
> 6 auxiliaires de puériculture
> 5 CAP Petite Enfance
> 1 agent d'entretien qui assure la propreté et l'hygiène des locaux
> 1 cuisinier
> 1 médecin vacataire
> 1 psychologue vacataire

Un pool d'agents qualifiés assure le remplacement des agents titulaires lors de leur absence.

1 L'adaptation : apprenons à faire connaissance

Etape visant à favoriser une séparation en douceur, l'adaptation va nous permettre de faire connaissance avec votre enfant (ses rythmes, ses habitudes) mais aussi avec vous, parents, afin de mettre en place entre nous cet indispensable lien de confiance.

Durant cette période, votre tout-petit va se familiariser avec les voix, les odeurs, l'ambiance du multi-accueil Anne Frank. Nous allons doucement l'amener à se sentir en sécurité au sein du groupe et avec les adultes qui vont s'occuper de lui.

La période d'adaptation va se dérouler sur une à deux semaines. Une personne "référente" accueillera l'enfant sur une durée progressive, en fonction de ses capacités à bien vivre la séparation ainsi que des besoins des parents.

Comment faciliter l'adaptation ?

> Tout d'abord, en rassurant et en expliquant à votre enfant cette nouvelle étape de sa vie.
> Respectez les horaires pour une venue progressive et régulière de l'enfant.
> Ne partez pas en cachette : dites-lui au revoir sans prolonger ce moment de séparation.
> Votre enfant a besoin d'exprimer son chagrin et certains jours sont plus difficiles que d'autres. Rassurez-vous : bien souvent, une fois les parents partis, l'enfant se calme quelques minutes après.
> *Une question ?* Confiez-vous au personnel, nous sommes à votre écoute pour répondre au mieux à vos attentes.

Doudou, tétine ou objet préféré sont les bienvenus ! Ils rassureront l'enfant et l'aideront en douceur à faire la transition entre ses différents lieux de vie.

2 Parents / équipe : le dialogue avant tout

À l'accueil et au départ de l'enfant, un temps de transmission entre les parents et l'agent permet de faire le lien entre la maison et le multi-accueil.

Savoir si l'enfant a bien dormi, n'a pas été malade ou si vous avez observé un comportement inhabituel nous permet d'être plus attentif à ses besoins et comprendre ses réactions au cours de la journée.

Au départ de l'enfant, nous vous raconterons sa journée passée avec nous : activités auxquelles il a participé, s'il a bien mangé, combien de temps il a dormi...

3 Des repas cuisinés sur place

Philippe, notre cuisinier, prépare chaque matin les repas des enfants. Formé à la diététique des tout-petits, il prend soin de les éveiller à la diversification/diversité alimentaire. Notre cuisinier privilégie les fruits et légumes de saison afin de proposer aux plus jeunes des aliments sains et savoureux.

> Purée sans pomme de terre pour les tout-petits
> Pour les 9-12 mois : purée de légumes + riz/ pâtes / semoule...
> Pour les plus grands : des légumes en morceaux accompagnés de féculents

Les repas de la semaine sont affichés sur des ardoises.

Compote, confiture, crêpes, pain et gâteaux sont faits "maison" par notre cuisinier !

Le Goûter

Pour le goûter, les enfants se verront également proposer une collation préparée par notre cuisinier.

> Pour les bébés : compote + boudoir + yaourt infantile ou biberon (les yaourts infantiles sans lait de vache et la boite de lait doivent être fournis par les parents)
> Pour les moyens / grands : fruits + gâteau ou pain ou crêpe accompagné de confiture + fromage ou yaourt

Pensez à signaler toute allergie ou intolérance alimentaire. Rapprochez-vous de notre équipe pour que nous puissions mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

1 - Les activités dans l'établissement

Dans chaque unité, l'espace est aménagé en fonction de l'âge des enfants et de leur développement. Ils partagent ainsi des moments tous ensemble mais ont aussi la possibilité de s'isoler pour un temps "câlin", repos ou jeu.

> La salle de peinture
Une petite salle est dédiée à la peinture. Les artistes en herbe peuvent laisser s'exprimer toute leur créativité !

> La salle de motricité
Une salle de motricité avec de nombreux jeux, qui se transforme en dortoir pour les plus grands à l'heure de la sieste.

> Deux cours
Deux cours bien équipées avec des revêtements souples autour des jeux pour sécuriser le périmètre.

> La salle "patouille"
Une salle avec de grands bacs ou les enfants pourront explorer différentes matières et différents matériaux. Sable, terre, semoules, pâtes, pâte à modeler...
Dans la salle de vie de chaque service seront proposés, selon le développement de chacun, différentes activités :
- collage, dessin, gommettes...
- jeux éducatifs, encastrement, puzzle...
- jeux de construction
- marionnettes
- jeux d'imitation
- musique et comptines

2 - Les intervenants extérieurs

> Les activités
Différentes activités en partenariat avec des intervenants extérieurs seront proposées à votre enfant :

> Eveil corporel et musical : avec une intervenante spécialement formée pour les tout petits.

> Baby gym (à partir de 2 ans) : avec les éducateurs sportifs du Pôle Municipal Multisports au complexe Guy Môquet 2.

Pour se rendre au gymnase, le personnel du multi-accueil accompagne les enfants mais nous vous solliciterons également ponctuellement pour prendre part à nos activités. Parents et grands-parents sont les bienvenus !

Les familles seront informées de toutes les activités ou sorties qui pourraient se mettre en place en cours d'année.

Au multi-accueil, chaque enfant, quelque soit son âge, dispose de son propre lit marqué de son prénom. Deux dortoirs équipés de lits à barreaux sont dédiés aux tout-petits. Chez les bébés, les horaires de sieste varient selon le rythme de chacun. Si votre enfant montre des signes de fatigue durant la journée, il sera couché afin de respecter son rythme.

Pensez à nous fournir pour votre bébé une gigoteuse qui restera sur la structure. Nous la laverons sur place et vous la restituerons en fin d'année.

6 Quelques recommandations

- Respectez le règlement intérieur.

- Pensez à lire les panneaux d'affichage.

- Pensez à nous signaler tous changements dans les habitudes de votre enfant : alimentation, propreté, sommeil.

- Mettez les sur-chaussures pour rentrer dans la crèche par mesure d'hygiène pour les enfants qui jouent par terre et marchent à quatre pattes.

- N'apportez ni jouets, ni nourriture venant de la maison.
- Enlevez les bijoux, perles et barrettes.

Marquez les vêtements de votre enfant, ainsi que sa tétine et son doudou.

Médicaments

L'administration des médicaments par les parents en 2 prises matin et soir est favorisée. La directrice ou, par délégation, une auxiliaire de puériculture peut administrer un médicament selon le protocole du médecin de l'établissement ou de l'ordonnance du médecin traitant. L'ordonnance et les médicaments (flacons neufs) sont fournis pendant toute la durée du traitement.

Un PAI (Projet d Accueil Individualisé) est établi pour les enfants présentant des troubles de santé évoluant sur une longue période. Il doit être signé par les médecins, la directrice du multi-accueil et les parents.

Respectez les horaires, c'est important pour les enfants et l'équipe.

Prévenez en cas d absence, de retard ou pour tout besoin d'heures supplémentaires dès le matin même.

Une paire de chaussures adaptées à la saison devra être laissée à la crèche. (pas de tong l'été)

Prévenez-nous si vous avez donné un médicament avant de venir à la crèche.

Apportez suffisamment et régulièrement des rechanges et adaptez-les à la saison.

Préférez les tenues vestimentaires où l'enfant est à l'aise pour bouger et pensez que l'enfant est amené à manipuler colle, peinture...

7 Déroulement d'une journée type

La journée est rythmée par les besoins des enfants (changes, biberons, sommeil, temps de présence, portage, activités ludiques et pédagogiques d'éveil...). Chaque professionnelle veille attentivement au bien être et à la sécurité des petits.

> 7h30 à 8h30
Accueil des enfants par trois agents qualifiés

> 9h00
Collation de jus de fruits, pour les moyens et les grands ou fruits frais

> 9h30 à 10h30
- Temps de regroupement, chansons, comptines, marionnettes,

- Activités d'éveil par petits groupes,

- Quand le temps le permet, sortie et jeux dans le jardin

> Vers 10h45

Changes et/ou passage aux toilettes avant le repas

> Vers 11h00

Repas. L'horaire du repas est variable en fonction des unités et de l'âge des enfants qui la composent.

- Chez les bébés (moins de 6 mois), les repas seront servis à la demande, en fonction des dodos de la matinée et aussi de la prise du premier biberon à la maison le matin.

- Chez les moyens et les grands, nous respecterons l'état de "fatigue" des enfants en fin de matinée ainsi l'horaire du repas pourra évoluer, de 11h en début d'année à 11h30 en fin d'année quand vos petits bouts auront grandi.

7 Déroulement d'une journée type

> 12h
Sieste (durée variable en fonction des enfants)

> 15h
Goûter

> 16h30
Jeux libres (dans le jardin si le temps le permet). Pour les enfants qui quittent la crèche un peu plus tard de petites activités (lecture, petits jeux de constructions, puzzles) pourront être mises en place.

> 18h15
Départ des derniers enfants. Nous recommandons aux parents d'arriver 15 minutes avant la fermeture de la crèche pour que les transmissions puissent être faites.

> 18h30
Fermeture de la structure.

Signaler quotidiennement au personnel le nom de la personne qui récupère votre enfant.

Informer la directrice de toute modification (domicile, situation de travail et/ou familiale, numéro de téléphone), la crèche doit pouvoir vous joindre durant les temps ou votre enfant est sur l'établissement.

"Tout groupe humain prend sa richesse
dans la communication, l'entraide
et la solidarité visant à un but commun :
l'épanouissement de chacun
dans le respect des différences."

Françoise Dolto

MULTI-ACCUEIL

ANNE FRANK

435 avenue Jacques Duclos
83130 La Garde
04 98 01 80 77

Service petite Enfance
avenue Jean Bartolini
83130 La Garde
04 98 01 15 99

GARDE
D T

ALLOCATIONS FAMILIALES